**République Démocratique du Congo**

**Ministère de L’Agriculture**



**Secrétariat Général de l’Agriculture**

**Programme National de Développement Agricole(PNDA)**

# Détails du projet(P169021)

# Crédit IDA : 69510

# Don IDA-D8690

**ZR-MINAGRI-245109-CS-INDV**

**TERMES DE REFERENCE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN COMMUNICATION POUR LA COORDINATION PROVINCIALE PNDA/Kasaï**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

**1.1. Contexte General du secteur agricole et de la sécurité alimentaire en RDC**

Le secteur agricole congolais est caractérisé par une faible productivité des filières végétales, animales et halieutiques, un cadre institutionnel insuffisamment organisé, une dégradation et un faible niveau d’accès aux infrastructures de commercialisation et aux services financiers ainsi que l’inadéquation de l’offre de services de recherche et de vulgarisation agricole. Les dynamiques et pratiques agricoles actuelles ne rassurent pas les investisseurs, les producteurs et/ou les opérateurs économiques ; elles rendent difficiles l’accès aux intrants, au capital, aux compétences techniques, aux conseils ainsi qu’aux marchés.

Dans un tel environnement socioéconomique, le métier de l’agriculture (et ses métiers connexes) n’attire pas beaucoup de jeunes et autres couches dynamiques, et ceux qui s’y appliquent limitent leurs production aux besoins du marché local, sinon à la seule consommation du ménage et n’investissent pas dans une croissance durable de leur activité[[1]](#footnote-1).

Il y a lieu de mentionner, que de manière substantielle, le secteur agricole congolais a connu, sur la période allant de 2006 à 2014, une croissance confirmant sa place parmi les secteurs porteurs de croissance. Toutefois, de la période allant de 2014 à 2018, la pauvreté est demeurée criante et est peu influencée jusqu’à présent par la reprise économique.

En même temps, la situation nutritionnelle est critique. Le retard de croissance ou malnutrition chronique, touche 43% d’enfants de moins de cinq ans et 13% d’entre eux souffrent de la malnutrition aigüe globale. L’insuffisance pondérale, quant à elle touche près d’un enfant sur quatre. Cette situation reste un grand défi à relever en vue de réduire significativement le niveau de pauvreté de la population et de vaincre la malnutrition et l’insécurité alimentaire en RD Congo[[2]](#footnote-2).

Il est à noter que les rendements des cultures en RDC sont parmi les plus bas au monde, et le pays importe annuellement pour environ 2 milliards de Dollars américains afin de nourrir sa population en pleine croissance[[3]](#footnote-3).

Suite à ce constat, le Gouvernement, en partenariat avec différentes organisations intervenant dans le secteur agricole et rural, a élaboré de manière participative et inclusive le Plan National d’Investissement Agricole (PNIA 2013 – 2020), dont l’objectif global est d’induire une croissance agricole moyenne annuelle d’au moins 6%.

Pour y parvenir, et en appui aux actions antérieurement engagées, le Gouvernement de la RDC a élaboré et met en œuvre, différentes stratégies appuyées par les Partenaires Techniques et Financiers dont la Banque mondiale.

Afin d’appuyer le secteur agricole et dans le cadre du PNIA, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a préparé, avec le soutien financier et technique de l’Association Internationale de Développement ci-après « la Banque mondiale »), un projet dénommé « Programme National de Développement Agricole », PNDA, en sigle. Le Gouvernement prévoit la mise en œuvre du PNDA sous la conduite du Ministère de l’Agriculture. Dans cette perspective, la Banque mondiale a accepté d’accorder pour la mise en œuvre de ce projet, un financement de l’ordre de 500 millions de dollars américains pour une première phase de 5 ans, Deux autres phases de cinq (05) ans chacune, pourraient être envisagées dans d’autres Provinces.

* 1. **Présentation du PNDA**

L’objectif de développement du Projet est « d’accroître la productivité agricole et l’accès aux marchés des petits agriculteurs dans les zones ciblées en République Démocratique du Congo.

Le Projet sera exécuté dans les Provinces du Nord Kivu, Kwilu, Kasaï Central, Kasaï et Kongo Central et s’appuiera sur des approches validées et les expériences réussies en RDC et dans la région. Il s’articulera autour de quatre composantes :

1. **La composante 1 (avec ses trois sous-composantes) consiste à «améliorer la productivité agricole (y compris les cultures, l’élevage et la pêche) » des petites exploitations agricoles (de cultures et de produits animaux) à travers l’adoption des technologies, des pratiques améliorées et l’accès au financement.** Elle contiendra 3 sous-composantes :

**La sous composante 1.1** : financera l’aide directe aux petits exploitants agricoles pour l’adoption des pratiques, technologies et intrants et NSA (agriculture intelligente face au climat et agriculture intelligente face à la nutrition) à travers des semences, plants, races animales, services de conseils et de vulgarisation conformes à ces technologies.

**La sous composante 1.2** : traitera de l’accès à l’assistance technique et aux services financiers liés à la mise en œuvre de l’investissement afin de promouvoir des meilleures pratiques et d’améliorer la productivité des petits exploitants

**La sous composante 1.3** : traitera de la réponse rapide aux urgences agricoles pour les petits exploitants bénéficiaires des appuis directs via la sous-composante 1.1 (USD 20 millions IDA + 20 millions GRIF)

**La composante 2** (avec ses deux sous composantes) consiste à « améliorer l’accès au marché pour les petits exploitants agricoles ». A cet effet, elle appuiera la réduction des coûts de transaction pour les petits exploitants agricoles afin d’accéder aux marchés, ainsi que leur inclusion dans des groupes d’agriculteurs (coopératives/associations) et les agro-MPME. Les interventions soutenues dans cette composante seront également bénéfiques pour l’adaptation/l’atténuation des changements climatiques et/ou pour la contribution à la réduction de la malnutrition. L’accès au marché devient un pilier indispensable si l’on veut que l’amélioration des revenus soit réalisée. Deux facteurs sont indispensables à cet effet. Il s’agit de réhabilitation des infrastructures routières des bassins de production et de la suppression des tracasseries administratives. Un programme de lutte contre les « tracasseries administratives routières » ou fluviales devient indispensable après la réhabilitation des routes de desserte agricole et des voies navigables d’accès au marché d’intérêts national si l’on veut que les gains qu’auront acquis les producteurs agricoles leurs soient effectivement alloués du fait des « investissements en amont».

 La composante se concentrera sur les deux domaines suivants :

**La Sous-composante 2.1** ,Infrastructures rurales, visera principalement à améliorer les routes rurales et les corridors de transport prioritaires (y compris les mesures de sécurité fluviale et les sites de lancement dans les voies navigables[[4]](#footnote-4)), afin de libérer le potentiel de production et de commerce des petits exploitants agricoles dans la zone du projet, en fonction des critères suivants : (i) ces corridors sont connectés aux routes principales, voies ferrées et/ou voies navigables opérationnelles (sûres et utilisables toute l’année) ; (ii) ils conduisent à des zones à fort potentiel agricole et à une population relativement dense ; et (iii) ils nécessitent des synergies avec les investissements en cours ou futurs du secteur agricole et d’autres interventions dans les infrastructures de transport et/ou de connectivité.

**La sous-composante 2.2**, consiste à l’inclusion des petits exploitants dans les chaînes de valeur. Elle fournira des subventions de contrepartie basées sur une approche axée sur la demande aux groupes de petits exploitants agricoles (coopératives/associations) et aux agro-MPME qui travailleront avec les petits exploitants agricoles bénéficiaires de la sous-composante 1.1

**La composante 3** (avec deux sous-composantes) : Fourniture des biens et services publics agricoles. Elle a pour objectifs :

(i) le renforcement des capacités des Ministères clés (tels que l’Agriculture, Pêche et Elevage, les Affaires Foncières et le Développement Rural) aux niveaux national et provincial, en vue de la fourniture de biens et services publics essentiels à l’Agriculture ; et (ii) la gestion, le suivi et l’évaluation du programme. Elle se décline en deux (02) sous-composantes :

**Sous-composante 3.1 : elle** consiste à renforcer des capacités pour la fourniture de services publics agricoles. Le programme soutiendra les efforts gouvernementaux (national et local) visant à : (i) renforcer les capacités de planification, de coordination, de suivi et d’évaluation aux niveaux national et décentralisé (notamment les statistiques agricoles et météorologiques et les systèmes de données géoréférencées), en mettant l’accent sur la Direction des Analyses, Prospectives et de la Planification (DAPP) du Ministère de l’Agriculture.

**Sous-composante 3.2 :** **Gestion, suivi et évaluation du programme.** Le programme financera : (i) les coûts de fonctionnement de l’Unité de Coordination Nationale du Programme (UNCP); (ii) le suivi et l’évaluation des activités du programme ; (iii) la communication des activités du programme à différents publics ; et (iv) l’embauche du personnel, l’acquisition de biens, de services de consultants, d’ateliers et de formation. Dans le cadre de cette sous-composante, le programme assurera également un suivi approprié des politiques de sauvegarde environnementales et sociales.

**Composante 4** **—Réponse Contingente aux urgences (USD 0 millions IDA)**

Cette sous composante qui est dotée au départ d’un financement nul devra permettre de financer, à partir des réallocations budgétaires via les autres composantes, une intervention immédiate en cas de crise ou d’urgence éligible

Le PNDA se propose d’utiliser une partie du financement du programme, à titre de dépenses autorisées, pour recruter un/e Assistant(e) en Communication de l’UPEP PNDA/Kasaï.

**II. Fonctions et Responsabilités**

Sous l’autorité du Coordonnateur Provincial et la supervision directe de l’Expert National en Gestion des Savoirs à qui il rend compte de ses activités, l’Assistant en communication a comme tâches :

1. **En ce qui concerne la communication :**
* Assister l’Expert National en Gestion des Savoirs à concevoir, élaborer et faire le suivi d’un plan de communication qui définit clairement les publics cibles, les messages et les canaux appropriés pour le projet au niveau provincial ;
* Assister l’Expert National en Gestion de Savoirs à concevoir et produire Réaliser / superviser le développement des supports et outils de communication adaptes aux différents publics –cibles du projet (brochures, communiques de presse, lettres d’information, etc.) au niveau provincial ;
* Organiser les séminaires d’information et maintenir le dialogue régulier avec les différentes parties prenantes au niveau provincial :
* Assister l’Expert National en Gestion des Savoirs à l’élaborer une stratégie de communication du projet ;
* Exécuter à la demande du Coordonnateur Provincial, toute autre tâche entrant dans le cadre des activités de communication du projet ;
* Concevoir et organiser des événements promotionnels relatifs aux activités du projet au niveau provincial.

Travailler en étroite collaboration avec le responsable de presse du cabinet du Ministre Provincial de l’agriculture.

1. **En ce qui concerne la gestion des connaissances et des innovations :**
* Assister les différents experts du projet(par exemple l’expert en recherche agronomique, l’économiste agricole, expert en infrastructure) à Promouvoir et animer le partage des innovations, des leçons apprises et l’échange d’expériences entre les projets financés par la Banque mondiale, d’une part, et entre les projets et les partenaires sur les différents thématiques et les problématiques de mise en œuvre, d’autre part;
* Faciliter l’organisation d’ateliers avec les partenaires et autres acteurs de développement au niveau provincial pour discuter des meilleures pratiques et des défis à relever parle PNDA dans son aire d’intervention;
* Contribuer à collecter, analyser, documenter, organiser et diffuser les informations essentielles sur le projet, les résultats et les innovations au niveau provincial.
1. **En ce qui concerne , la mise en œuvre et supervision du Projet:**
* Travailler en étroite collaboration avec le Responsable Provincial de suivi-évaluation de l’Unité Provinciale d’Exécution de Projet dans le domaine de la gestion de l’innovation et des connaissances ;
* Participer à l’élaboration des rapports semestriels et annuels d’exécution du Projet au niveau provincial;
* Participer aux réunions du comité Provincial de Coordination et Suivi du Projet et à toutes les autres réunions jugées pertinentes, notamment les réunions de terrain avec les bénéficiaires. En plus de sa simple participation, il devra également participer à la préparation et l’animation de ces réunions.

**III. Produits**

* Lettres de d’information, articles, reportages, communiqués de presse, interviews, dépliants, kakemonos, calendriers, plaquette, films, des contenus interactifs pour le web et les médias, panneaux d’exposition, Page Facebook du projet ; …
* Appuyer l’UPEP dans l’organisation des journées portes ouvertes sur le projet au niveau provincial;
* Success stories sur les réalisations du projet
* Rapports d’évolution sur le projet.

IV. **Profil**

L’Assistant en Communication devra avoir les qualifications et compétences adéquate pour lui permettre de remplir correctement sa mission. Il devra donc :

* Etre titulaire d’un Diplôme supérieur en communication et sciences de l’information ou un diplôme équivalent (sociologie, journalisme, psychologie) ;
* Disposer d’une expérience professionnelle d’au moins 5 ans dont 3 en Communication et en gestion des savoirs ;
* Disposer d’une expérience professionnelle en milieu rural et/ou dans des projets de développement (agricole notamment) constituera un atout ;
* Avoir la maîtrise du français ;
* Connaitre la langue locale (swahili) est atout
* Avoir la capacité de travailler en équipe ;
* Avoir une aptitude à faciliter le dialogue ;
* Avoir la capacité d’organisation et de programmation ;
* Avoir un esprit de créativité et d’initiatives ;
* Avoir une connaissance en informatique, spécialement celle des logiciels utilisés dans la communication ;
* Avoir une capacité de rédaction et de synthèse ;
* Avoir une connaissance des procédures et des valeurs essentielles des bailleurs des fonds particulièrement de la Banque mondiale;
* Etre ouvert aux personnes de cultures différentes ;
* Etre capable de travailler sous stress.

V. **Durée de la mission**

La durée du contrat est de 12 mois avec possibilité de renouvellement après évaluation de performance.

**VI. Méthode de sélection**

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

1. *INS, Enquête 1-2-3, Septembre 2014* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Plan National d’Investissement Agricole (PNIA).* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Propos d’Ahmadou MOUSTAPHA NDIAYE (Directeur des Opérations BM en RDC) lors de séances de vulgarisation des activités agricoles appuyées par la BM en RDC, Novembre 2016.* [↑](#footnote-ref-3)
4. [↑](#footnote-ref-4)